

# LA CONDUITE ACCOMPAGNEE, (DÈS 15 ANS)



## Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es entouré(e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs, tes amis ayant choisi l'AAC.



## Pas de stress !

La réussite est à la clef ! avec 3000 kms sous la pédale (au lieu de 350 kms en filière classique), tu passes l'épreuve plus détendu(e), tu as donc 4 chances sur 5 d'avoir le permis du premier coup ! C'est 6 fois moins de risques de se tuer.



## Tu fais des économies !

Si tu as ton permis du premier coup, tu économises...  
Par exemple la surprime demandée aux conducteurs novices peut-être diminuée de moitié chez certains assureurs.



## Tu doutes encore ???!

1. Tu peux passer le permis avant les autres, à 17 ans et demi !
2. Le jour de tes 18 ans, tu peux conduire seul(e).
3. La période probatoire n'est pas de 3 ans mais seulement de 2 ans pour toi !
4. Tu récupères 3 points par an pendant 2 ans, au lieu de 2 points par an pendant 3 ans !